

Zeitschrift: Revue de théologie et de philosophie et compte rendu des principales publications scientifiques

Band: 13 (1880)

Buchbesprechung: Théologie

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 06.10.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

BULLETIN

THÉOLOGIE

PHILIPPE BERGER. — ECRITURE ET INSCRIPTIONS SÉMITIQUES ¹.
— LE MÊME. — LES CARACTÈRES PHÉNICIENS DU « CORPUS
INSCRIPTIONUM SEMITICARUM ². »

Dans la première de ces publications, le savant professeur d'hébreu et d'exégèse à la Faculté protestante de Paris a réuni deux articles rédigés en vue de l'*Encyclopédie des sciences religieuses*. Nos lecteurs ont sans doute tous, sinon en leur possession, du moins à leur portée, l'œuvre encyclopédique publiée sous la direction de M. Lichtenberger. Ils y auront déjà remarqué les pages que M. le professeur Ph. Berger a consacrées à ces deux sujets de l'écriture et des inscriptions sémitiques. Inutile, par conséquent, de les leur recommander. Ce sont des résumés qui réalisent, à peu de chose près, l'idéal de précision, d'exactitude et d'objectivité que devraient avoir devant les yeux tous les auteurs d'articles encyclopédiques. Ils sont éminemment propres à orienter les lecteurs cultivés, tout en servant à introduire aux études de paléographie et d'épigraphie sémitiques ceux qui voudraient s'en occuper d'une manière plus particulière. Ajoutons, pourtant, qu'ils rempliraient

¹ *L'Écriture et les inscriptions sémitiques*, par Ph. Berger. Extrait de l'*Encyclopédie des sciences religieuses*. — Paris, G. Fischbacher, 1880. 51 pag. gr. in-8.

² *Notice sur les caractères phéniciens destinés à l'impression du Corpus inscriptionum semiticarum*, par M. Philippe Berger, sous-bibliothécaire de l'Institut. Extrait du *Journal asiatique*. — Paris, imprimerie nationale, MDCCCLXXX. 32 pag. in-8.

encore plus complètement ce but, si le texte était accompagné de quelques illustrations en sus du *tableau comparatif des principaux alphabets sémitiques* qui se trouve annexé au présent opuscle.

Le second travail de M. Berger se rapporte à la belle publication entreprise par l'Académie des inscriptions et belles-lettres, sur la proposition de MM. Renan et Waddington, celle d'un *Corpus inscriptionum semiticarum*. A propos du nouveau caractère phénicien que l'imprimerie nationale a fait graver à cet usage, M. Berger donne d'instructifs renseignements sur les perfectionnements successifs qu'a reçus, dans la typographie, l'écriture phénicienne, perfectionnements qui ont suivi une marche parallèle à la connaissance de la langue elle-même.

C'est vers le milieu du siècle dernier que la langue et l'alphabet phéniciens ont été retrouvés, après plusieurs années d'un travail obstiné, par le savant abbé Barthélemy. Mais « le premier alphabet phénicien imprimé dont nous ayons connaissance date du commencement de ce siècle. C'est celui qui a été gravé à Parme par Bodoni » et publié après sa mort, en 1818, dans la seconde édition de son *Manuale tipografico*. Depuis lors, de grands progrès ont été réalisés, et c'est à la France que revient l'honneur d'y avoir contribué le plus activement. Tandis que Bodoni semble avoir pris pour modèle de son grand caractère phénicien l'inscription bilingue de Malte, qui avait fourni à Barthélemy la clef de l'écriture phénicienne, le duc de Luynes fit graver le sien, paru en 1846, sur le modèle des inscriptions phéniciennes de Chypre; celui de M. de Saulcy fut gravé en 1847, à la suite de la découverte de la grande inscription de Marseille; pour celui, enfin, qui vient d'être exécuté avec autant de soin que d'habileté par l'imprimerie nationale en vue du *Corpus inscriptionum*, on a pris pour base le texte phénicien le plus important qu'on possède aujourd'hui, savoir la fameuse inscription d'Eshmunazar, qui a l'avantage d'appartenir à une époque moyenne et de représenter l'écriture de la métropole de la Phénicie. Outre ce caractère classique, gravé dans deux corps différents, on a exécuté encore un autre caractère pour les inscriptions archaïques, quelque peu nombreuses qu'elles soient pour le moment. En revanche, on a renoncé à faire graver un

nouveau caractère néo-punique pour les inscriptions en grand nombre trouvées en Afrique. Cette écriture-là est si altérée que vouloir la régulariser en vue de l'impression serait une tentative des plus ingrates. Aux renseignements historiques, M. Berger ajoute des détails techniques intéressants, et généralement ignorés, sur les opérations longues et délicates que nécessite l'exécution d'un de ces caractères typographiques.

Un complément nécessaire de ce qui avait été fait pour le phénicien, c'étaient de nouveaux caractères hébreux dont les formes assortissent à un alphabet épigraphique. Les juges les plus compétents ont été unanimes pour en revenir à l'ancien hébreu de Robert Estienne, ce caractère célèbre qui reproduit la belle écriture des manuscrits du XIV^e et du XV^e siècle, et dont une fonte a été conservée parmi les anciens spécimens de l'imprimerie nationale. Il a quelque chose de monumental et qui se prête mieux que l'hébreu moderne à rendre des inscriptions. « On éprouve quelque orgueil, dit en terminant M. Berger, à pouvoir remettre en usage, pour une grande publication scientifique, le caractère, vraiment historique, qui a marqué les débuts de la grandeur de la typographie hébraïque en France. »

Il nous a semblé que ces quelques détails étaient de nature à intéresser tels de nos lecteurs à qui ne parvient pas le *Journal asiatique*. Peut-être les engageront-ils à lire dans son entier la notice fort bien rédigée d'où nous les avons tirés. H. V.

NEMESIO URANGA. — JÉSUS ET LA RELIGION NATURELLE ¹.

L'auteur de ce livre est profondément pénétré de l'urgence d'une réforme sociale et religieuse. Le seul moyen de sortir de l'état déplorable où la société est engagée et de la grave situation des consciences doit se chercher dans un retour à la vraie religion de Jésus. « Après une si triste et infructueuse expérience de vingt siècles de faux christianisme, nous devons exprimer le désir et l'espoir de voir poindre à l'horizon l'aurore pure du chris-

¹ *Jésus et la religion naturelle ou le Rationalisme chrétien*, par Nemesio Uranga. — Paris, G. Fischbacher, 1880. 488 pages.

tianisme vrai dans sa simplicité touchante, dans son caractère humanitaire, dans toute la majesté de son universalité. » (Pag. 166.)

Les catholiques romains et les grecs schismatiques « sont à peu près des chrétiens idolâtres, protestants de l'idolâtrie païenne; et les protestants évangéliques sont des protestants, plus ou moins orthodoxes, de l'idolâtrie chrétienne. » Le chrétien dans le sens strict, vrai et pur de ce mot, « le chrétien légitime est le chrétien indépendant, sans préjugés, en pleine nature, dans toute l'éclatante lumière et dans toute la souveraine puissance de la raison, et ce chrétien légitime est tout simplement un juif protestant rationaliste. »

A cette question de Jésus : « Qui dites-vous donc que je suis, moi, le Fils de l'homme? » — Vous, répondrait M. Uranga, vous êtes un « juif protestant au nom de l'universel amour, l'interprète le plus sublime de l'idéal humain du Christ annoncé dans l'Ancien Testament, l'apôtre et le martyr qui a enseigné au monde, par la parole et par les faits, la morale la plus admirable et la plus humanitaire qu'il soit donné à l'esprit de concevoir et au cœur de sentir. » (Pag. 6.)

C'est de ce Jésus que l'auteur a entrepris de nous retracer la vie et surtout la doctrine. Car, à vrai dire, ainsi que nous l'apprend l'introduction, on ne sait rien de bien positif sur la vie de Jésus. Ce que nous savons de lui se réduit, à peu de chose près, à sa doctrine, et même dans ce domaine, après la démolition immense de la critique, « nous ne prétendons pas connaître ce que Jésus *a dit*, » mais simplement « ce qu'il *a pu dire*, c'est-à-dire ce qu'on peut raisonnablement lui attribuer. » (Pag. 9.)

L'Évangile de la « religion naturelle, » Évangile sinon historiquement vrai, du moins logiquement vraisemblable, que M. Nemesio Uranga « dégage » de nos quatre évangiles canoniques, se compose de 482 petites sections soit versets et se divise en quatre parties : 1° les *bases* de la religion de Jésus, avec un appendice sur la prière ; 2° l'*édification* ou la prédication d'amour, de piété et de fraternité universelle ; 3° la *destruction* ou l'attaque à la synagogue, c'est-à-dire à l'institution ecclésiastique, à son hypocrisie et à ses abus ; 4° le *sacrifice* ou le témoignage glorieux de la foi divine et humaine prêchée (*sic*).

Voulez-vous savoir quelles sont les bases de la religion de Jésus ? Les voici : 1^o Dieu, créateur suprême de l'univers et notre Père spirituel. (Jean IV, 20-24.) 2^o Le temple de la conscience, seul vrai temple, où l'homme doit élever son âme à Dieu pour lui offrir l'hommage de ses bonnes actions et de ses vertus. (Marc XIII, 1-10.) 3^o Tous les devoirs religieux et sociaux condensés dans les deux commandements de l'amour de Dieu et du prochain. 4^o Fraternité universelle. (Parabole du bon Samaritain.) 5^o Rejet de l'idée de patrie et de nationalité, l'humanité entière ne devant former qu'une grande famille, au sein de laquelle les hommes de génie, d'immense savoir, de grand cœur, feraient, sous le nom de *pères*, l'office de *bons pasteurs*, répandant à torrents la lumière, tandis que les *frères samaritains*, c'est-à-dire la généralité qui n'est pas douée par la Providence de facultés aussi élevées et aussi puissantes, verseraient à profusion l'amour. (Jean X, 1-6, 11, 12, 16 ; comp. Math. XIX, 12.) Enfin, 6^o séparation du ministère spirituel et de l'administration des intérêts matériels, soit séparation de l'Eglise et de l'Etat. (Math. XXII, 15-21.) « Voilà les bases complètes de la religion universelle, les bases de la religion de Jésus : religion naturelle, religion de la raison, destiné à transformer entièrement l'humanité dans l'avenir, en faisant d'elle une seule famille dans un monde éminemment moral, de bienveillance générale et de haute justice. » (Pag. 175.)

On ne nous demandera pas, sans doute, après ce que nous venons de dire de la tendance et du plan de l'ouvrage, quel est le critère qui a présidé au choix des matériaux. Les principes dont cette critique s'inspire ne sont pas nouveaux. Notre « rationaliste chrétien » ne se distingue guère des anciens rationalistes d'il y a quatre-vingts ans que par ceci, c'est que, au lieu de se torturer l'esprit pour rendre les miracles naturels, il les supprime purement et simplement.

Au point de vue de la franchise, ce livre ne laisse rien à désirer. Mais nous ne saurions dire que la pensée se dégage toujours de la phrase avec toute la netteté désirable. Cela peut tenir à ce que l'auteur est étranger, mais pourrait bien provenir aussi de ce qu'il n'est pas toujours parfaitement au clair avec lui-même.

Certes, on ne peut qu'éprouver de la sympathie pour un homme

dont la conscience s'est évidemment sentie à l'étroit dans le milieu catholique d'où il paraît être sorti; pour un homme qui voue à ses semblables un si fraternel intérêt et qui voit en Jésus l'homme idéal, dans la pratique sincère et dévouée de la doctrine de Jésus le salut de la société. On regrette d'autant plus de devoir résumer son appréciation sur ce livre en disant qu'il ne fait pas avancer d'un seul pas la connaissance scientifique de la vie de Jésus, et que, au point de vue pratique, il manque à sa « religion de Jésus » une condition essentielle pour devenir la religion du salut, c'est une notion un peu profonde du péché. Là, et non pas dans l'ignorance, est la racine de tous les maux qui affligent et l'individu et la société. Pour sauver l'humanité, ce n'est pas assez d'un Philon galiléen ou d'un Socrate juif. V. R.

A. JUNDT. — LES AMIS DE DIEU AU XIV^e SIÈCLE¹.

Le XIV^e siècle fut, on le sait, un temps d'épreuves pour l'Eglise. La translation du saint-siège à Avignon, la querelle de la papauté et de Louis de Bavière, enfin le grand schisme, portèrent le trouble et la division au sein de la chrétienté d'Occident. Qu'allait devenir cette unité ecclésiastique nécessaire à la conservation de la vraie foi? L'Eglise et le monde lui-même n'étaient-ils pas destinés à s'abîmer dans une catastrophe finale, terrible mais juste punition des péchés des clercs et des laïques? Telle était la question que se posaient alors bien des âmes pieuses cherchant, dans une vie pure et exempte des souillures du monde, un moyen d'échapper aux vengeances célestes et d'obtenir la pleine possession de la vérité divine. Cette disposition des esprits, qui se manifesta surtout dans les pays germaniques, y donna naissance à l'école mystique qui exerce une si grande influence dans la vie religieuse du moyen âge.

Fils respectueux de l'Eglise, les mystiques ne rompent point avec la foi traditionnelle. Leurs vues sont avant tout pratiques; leurs écrits, leurs prédications ont pour but la réforme morale des

¹ *Les amis de Dieu au XIV^e siècle*, par Aug. Jundt, docteur en théologie. — Paris, Fischbacher, 1879. 445 pages grand in-8.

individus. Arriver à la perfection divine par les austérités, le renoncement et les autres pratiques de la dévotion du temps, voilà l'idéal qu'ils poursuivent. Le parti compte dans ses rangs peu de lettrés ou de docteurs ; la science n'y joue qu'un rôle secondaire. Produit des aspirations religieuses des petits et des humbles, réaction du sentiment chrétien personnel contre la dévotion formaliste de l'époque, le mysticisme se rapproche, sous ce rapport, du piétisme de Spener et de son école. Aussi, derrière les noms connus d'un Suso, d'un Tauler, voyons-nous apparaître un certain nombre de croyants de toutes conditions, hommes ou femmes, clercs ou laïques, religieux ou prêtres séculiers. Tous soutiennent entre eux des relations fraternelles, enveloppées d'un certain mystère, s'édifient mutuellement par leurs discours ou leurs écrits et vivent dans les pratiques du plus rigoureux ascétisme. Les fidèles, dont la dévotion, exaltée et malade, aboutit souvent à l'extase, même à l'hallucination, se donnent entre eux le titre d'amis de Dieu, indiquant par là les rapports intimes qui les unissent à l'Auteur de toutes choses.

Au nombre des membres les plus influents de la petite société mystique figure un laïque qui, dissimulant par humilité son nom et ses antécédents, ne fut connu de ses contemporains que sous le pseudonyme d'Ami de Dieu de l'Oberland. Tauler en parle dans ses écrits et lui attribue un rôle important dans sa propre conversion. Toutefois, faute de renseignements précis, on avait considéré jusqu'ici notre pieux cénobite comme un personnage allégorique de l'invention du célèbre prédicateur de Cologne. M. Charles Schmidt démontra le premier, par des témoignages irrécusables, la réalité historique de l'Ami de Dieu, qu'il identifiait même avec un certain Nicolas, de Bâle, condamné au feu par l'inquisition. Cette manière de voir souleva cependant une assez vive opposition. Plusieurs savants catholiques se refusaient, en effet, à admettre qu'un hérétique notoire eût été, en quelque sorte, le directeur spirituel d'un chrétien aussi distingué que Tauler. L'Ami de Dieu avait existé ; il avait fondé, à Strasbourg, une maison religieuse ; tels étaient les faits acquis au procès par les recherches de M. Schmidt. Il s'agissait de retrouver la trace de notre mystérieux personnage. La critique se remit à l'œuvre, proposant diverses so-

lutions. Aujourd'hui M. Jundt vient, à son tour, soulever un coin du voile qui recouvre les traits du pieux mystique.

Suivre M. Jundt dans tous les détails de sa savante étude, l'accompagner pas à pas, dans son patient et sagace travail de reconstruction, nous entraînerait trop loin. Nous nous bornerons à en résumer les conclusions, laissant à des plumes plus autorisées que la nôtre le soin de soumettre son œuvre à un examen approfondi.

Le personnage mystérieux connu sous le nom d'Ami de Dieu de l'Oberland serait né à Coire, en Rhétie, et aurait porté le nom de Jean. Fils d'un marchand, qui lui aurait laissé une fortune assez considérable, à la veille d'épouser une jeune fille qu'il aimait, notre jeune homme se convertit subitement à la suite d'une vision céleste. Aussitôt, rompant avec sa fiancée, vendant la confortable demeure qu'il possédait dans le quartier opulent de la ville, il se retire parmi les pauvres et les indigents. Là, bravant les moqueries de ses amis, voué aux plus dures austérités, en proie à de continuelles et souvent repoussantes hallucinations, il passe cinq mortelles années jusqu'à ce qu'une révélation l'avertisse qu'il est enfin entré en possession de la vie éternelle. A dater de ce jour, il se dévoue entièrement au salut du monde et à la propagation de la doctrine mystique qu'il sert de sa parole et de sa plume. Après avoir fondé, avec son ami Rulman Merswin, le couvent de l'Ile-verte de Strasbourg, destiné à servir d'asile à de pieux laïques dégoûtés du monde, lui-même se retire, en 1366, avec quatre compagnons, dans un ermitage au pays de Toggenbourg. Cependant le grand schisme éclate. Jean, qui garde une stricte neutralité entre les deux papes, est divinement averti que la chrétienté va périr si quelqu'un ne se dévoue pour la sauver. Rompant alors tout commerce avec ses frères, il se renferme dans une claustration absolue et termine sa vie dans la prière, le silence, la solitude et l'obscurité.

La destinée étrange de Jean de Coire, le rôle important qu'il joue au sein du parti mystique qui le considérait comme un prophète, honoré de révélations divines, suffiraient à justifier l'attention que M. Jundt lui a vouée dans son savant travail. Il y a plus cependant. L'examen minutieux de la vie et des écrits de l'humble

et obscur collaborateur des grands mystiques du moyen âge a conduit M. Jundt à une appréciation des vues et des tendances de cette célèbre école bien différente de l'opinion reçue jusqu'ici, au sein du protestantisme.

L'Eglise protestante a, en effet, considéré Tauler et ses disciples comme les ancêtres spirituels des réformateurs du XVI^e siècle. M. Jundt, et c'est là ce qui constitue à nos yeux le mérite capital de son livre, s'élève à juste titre contre cette prétention. Les mystiques ont, à la vérité, parlé et écrit contre les vices de l'Eglise de leur temps, mais ils n'ont jamais mis en doute l'autorité de cette même Eglise. Ils se sont soumis volontairement aux ordres de la papauté dégénérée d'Avignon. Ils ont reçu régulièrement les sacrements de la main des prêtres institués par la hiérarchie officielle. Ils cherchent, il est vrai, à se mettre en rapports directs et personnels avec Dieu. Ils croient arriver, par l'anéantissement de leur moi et leur amour pour l'Être divin, à un état de sainteté qui les élève au-dessus des misères de ce monde souillé. Le but qu'ils poursuivent est l'anéantissement de leur propre personnalité dans la personnalité infinie de Dieu. Ce souverain bien, cependant, ils s'efforcent de l'atteindre par les moyens que leur offre l'Eglise de leur temps. Ici pas trace de justification par la foi; c'est à force de bonnes œuvres, de jeûnes, de macérations, de renoncements qu'ils espèrent mériter le salut. Tous observent le célibat, vivent dans l'austérité, menant un genre de vie conforme à l'idéal de sainteté que le monachisme avait mis à la mode.

Une telle tendance, on le voit, n'a rien de commun avec les conceptions religieuses d'un Luther ou d'un Calvin. C'est au sein du catholicisme moderne qu'on doit chercher les héritiers légitimes des mystiques du XIV^e siècle. La tradition de Tauler et de son école se retrouve au XV^e siècle chez l'auteur de l'*Imitation*; se continue, au XVI^e, par sainte Thérèse et saint François de Sales; au XVII^e, elle anime de son esprit la charitable fondatrice de l'ordre de la Visitation, inspire la touchante éloquence du doux et humble archevêque de Cambrai, et vient enfin aboutir au quiétisme de M^{me} Guyon.

Nous avons laissé parler M. Jundt, nous bornant à donner de son livre un court aperçu. En terminant, nous le remercions vive-

ment de la substantielle monographie qu'il nous a donnée sur un point obscur de cette histoire ecclésiastique du moyen âge, si intéressante à tant d'égards, et cependant si peu connue de notre public protestant, et nous espérons que son livre trouvera auprès des lecteurs l'accueil distingué auquel il a droit.

O. DOUEN. — LES PREMIERS PASTEURS DU DÉSERT ¹.

D'année en année la bibliothèque de l'histoire du protestantisme en France et dans les pays de langue française s'enrichit d'ouvrages nombreux et variés. Sur le nombre, il en est qui sont de première importance. Le magnifique élan imprimé aux recherches historiques par la *Société de l'histoire du protestantisme français* et par la *France protestante*, loin de se ralentir, semble se communiquer de proche en proche. Pasteurs et laïques, orthodoxes et libéraux ont trouvé là une mine qu'ils exploitent à l'envi. A mesure que les archives et les bibliothèques livrent leurs trésors à la presse et par elle au public, on voit comme sortir de terre de nouveaux documents, longtemps ignorés, ou qu'on croyait à jamais perdus. Pour le moment, on en est encore essentiellement au stade de la publication de documents inédits, ou de la réimpression de vieux livres devenus introuvables, à la période des monographies et des notices biographiques et bibliographiques. Mais les études plus générales, la grande histoire, auront de nouveau leur tour, et à la suite de l'histoire des hommes, des événements et des institutions, viendra aussi, il faut l'espérer, celle des idées et du mouvement des esprits.

Parmi les fouilleurs et réhabilitateurs du passé protestant, un des premiers rangs appartient aujourd'hui à M. le pasteur O. Douen, agent général de la Société biblique protestante de Paris. Il se montre pénétré comme peu d'autres de la justesse de ce postulat formulé naguère par un maître en théologie et en histoire : *Qui historice scientia in quacumque rerum humanarum*

¹ *Les premiers pasteurs du désert (1685-1700)*, d'après des documents pour la plupart inédits, par O. Douen. — Paris, Grassart, 1879. 2 vol. de 460 et 481 pages in-8.

parte plena et optabili potiri vult, is etiam asperas et longinquas viarum ambages deprecari et vitare dediscat. A peu près dans le même temps où s'imprimaient ses deux volumes monumentaux sur *Clément Marot et le Psautier huguenot*, ouvrage capital sur lequel nous nous proposons de revenir, M. Douen publiait ses recherches sur les *premiers pasteurs du désert*, que nous nous faisons un devoir de signaler aujourd'hui à nos lecteurs. Ces neuf cents pages sont le fruit d'un travail commencé dès 1860. « Depuis, nous avons lentement poursuivi nos recherches, sans négliger aucune occasion, aucun moyen d'instruction. » Cette patiente érudition n'est pas demeurée sans récompense. Elle a procuré à notre historien la satisfaction de tirer de l'ombre et de l'oubli une des parties les plus lamentables et les plus héroïques de l'histoire des réformés de France, la période de quinze ans qui suivit la révocation de l'édit de Nantes.

On connaît assez généralement, dans le monde protestant, l'histoire des pasteurs du désert du XVIII^e siècle, et un digne monument a été érigé, il y a peu d'années, par M. Edmond Hugues, à Antoine Court et aux autres restaurateurs du protestantisme en France dans ce siècle-là. Il était juste qu'une plume autorisée fit revivre la mémoire de leurs devanciers, celle de Claude Brousson, le plus complet, le plus grand des pasteurs du désert, mais « plus célèbre que véritablement connu, » et celle de ses compagnons d'œuvre, moins illustres et moins doués, mais non moins dignes de respect et d'admiration.

M. Douen a acquis la certitude que le nombre des pasteurs rentrés en France avant le XVIII^e siècle est plus considérable qu'on ne croyait. Il est arrivé à un total de plus de cinquante, sur la moitié desquels, environ, on possède des renseignements plus ou moins circonstanciés. Mais ce chiffre a sans doute été dépassé, puisque l'un d'eux écrivait déjà en 1689 que le nombre en était « considérable. » Chiffre, quoi qu'il en soit, « aussi glorieux que celui des abjurations était humiliant. » En historien loyal, M. Douen ne cache pas, en effet, que la liste des pasteurs apostats se trouve être, elle aussi, plus longue qu'on ne l'avait cru. Au lieu de cinquante à soixante noms elle en comprend, hélas! plus de cent, soit un apostat sur huit pasteurs, et même un sur six, si

l'on ne compte que les ministres qui étaient encore à leur poste au moment de la révocation.

Rien d'attachant, de saisissant, d'édifiant au meilleur sens du mot, comme la galerie de confesseurs que l'auteur fait passer devant nos yeux. La monotonie semble inévitable en un pareil sujet. Cependant, cet écueil, le narrateur a su l'éviter par l'abondance de ces traits de détail qui caractérisent un homme et une situation, et en cédant aussi souvent que possible la parole soit à ses héros eux-mêmes, soit à leurs persécuteurs. La place d'honneur revenait de droit à Brousson, « avocat, diplomate, jurisconsulte, controversiste, prédicateur, apôtre et martyr, » qui « fut à lui seul une véritable société de publication, d'évangélisation et de prosélytisme. » Le récit de sa vie, de ses travaux, de ses voyages, de sa fin tragique, remplit près du tiers de l'ouvrage. Aucun lecteur, certainement, ne s'en plaindra, alors même qu'il aurait lu auparavant la thèse, très consciencieusement faite, de M. Léop. Nègre sur *la vie et le ministère de Cl. Brousson*. (Paris 1878.)

Mais pour être le plus en vue, Brousson n'absorbe pas, tant s'en faut, tout notre intérêt. Avant de nous parler de ce grand apôtre du désert et des autres prédicants du Midi, tels que Fulcran Rey, le premier martyr, et François Vivens, le pasteur-capitaine, partisan et victime de la résistance armée, M. Douen, dans son premier volume, nous apprend à connaître toute une pléiade de confesseurs du Nord, parmi lesquels se rencontrent des figures faites pour exciter au plus haut point la sympathie. Qu'il suffise de citer ce Gardien Givry, rentré en France pour expier, par la prédication de l'Évangile sous la croix, une faute qui, treize ans auparavant, l'avait fait déposer du ministère. Sa mission fut une des plus courtes (elle dura sept mois seulement, dont trois et demi consacrés à Paris) mais une des plus fructueuses ; car outre la joie qu'il eut de trouver en divers lieux des « frères relevés de leur chute, cherchant partout les occasions de témoigner leur repentance et l'envie qu'ils avaient de renouveler l'alliance rompue par leur révolte, » il eut celle, non moins grande, et plus inattendue, de pouvoir fonder sept églises nouvelles, composées de catholiques convertis. De retour à Paris, il se laissa prendre au piège tendu par un traître qui faisait le mé-

tier de délateur des ministres et des assemblées, tout en remplissant l'office d'espion pour le roi d'Angleterre. Après avoir été détenu au donjon de Vincennes, avec un jeune ministre que le même traître était allé chercher en Hollande pour le livrer à la police, il fut envoyé aux prisons de l'île Sainte-Marguerite, vraies oubliettes, d'où il ne devait pas plus sortir que les autres pasteurs qui l'y avaient précédé. Parmi les ministres qui furent pris après être venus prêcher au désert, on n'en connaît que deux qui aient été relâchés : Gabriel Maturin, libéré à la suite de la paix d'Utrecht après vingt-cinq ans d'emprisonnement, et un pasteur suisse, Dupan, que le roi fit mettre en liberté pour témoigner au magistrat de Genève son contentement au sujet de la conduite qu'il avait tenue dans l'affaire des levées pour l'Angleterre.

Nul ne songera à chercher de savants théologiens parmi les pasteurs du désert. Pas un écrivain de réputation, ni un prédicateur célèbre. Brousson lui-même ne fait pas exception. Tant il est vrai que « les grands talents et les grands dévouements ne vont pas toujours ensemble. » Mais, en un sens, ne sont-elles pas aussi vraies que belles les paroles que le professeur Pictet adressait au premier de ces ministres libérés ? « Vous êtes nos meilleurs théologiens, généreux confesseurs et défenseurs de la foi ; vous fermez la bouche à l'adversaire, vous faites plus que les Claude ni les Jurieu n'ont pu faire... Ce n'est pas que nos théologiens ne rendent bon témoignage à la vérité ; mais vous la confirmez, vous la scellez de votre propre sang. »

« Les Claude ni les Jurieu. » Ces noms, le second surtout, nous rappellent tout un côté de cette histoire des pasteurs du désert, qui n'en est pas le moins intéressant. Nous voulons parler de la manière dont leur œuvre de dévouement était comprise et jugée par leurs compatriotes et collègues réfugiés en Hollande et en Suisse. Les ministres du refuge étaient loin d'avoir un même sentiment à cet égard. Deux partis étaient en présence et souvent en lutte ; deux partis, c'est-à-dire deux principes. L'un, le parti de l'action ou des zéloteurs, représenté par l'infatigable Jurieu, et qui à la parole de Louis XIV : *Je ne veux qu'une religion dans mon royaume*, — « parole d'un Dieu et non pas d'un homme, » — opposait la maxime apostolique : *Il vaut mieux obéir à Dieu*

qu'aux hommes. L'autre, le parti des modérés, qui ne reconnaissait de fidèles que ceux qui avaient fait à leur foi le sacrifice de leur patrie et de leurs biens, et voyait de fort mauvais œil les assemblées tenues contrairement aux édits, depuis surtout qu'elles étaient présidées par des prédicants non consacrés. Pour ceux-là, pour les Elie Benoit, les Bayle, les Basnage, les Saurin, et bien d'autres en Hollande, pour les Elie Merlat en Suisse, les protestants non émigrés étaient tout à la fois des tièdes, des violateurs de la discipline et des rebelles à l'autorité. Leur mot d'ordre était ce précepte du Seigneur : *Lorsque vous serez persécutés dans un royaume, fuyez dans un autre; s'ils espéraient le retour dans leurs foyers et leurs temples désolés, ils ne l'attendaient que d'un nouvel édit du roi mieux informé, ou plutôt de la compassion de Dieu.*

M. Douen, — comment s'en étonner? — ne témoigne à ces derniers qu'une médiocre sympathie. Il nous semble même, dans les jugements qu'il porte sur eux, dépasser parfois la mesure de l'équité historique. Parler de la hauteur et de la sécheresse d'âme de l'illustre Saurin, dire : « Les Saurin laissaient morte l'Eglise réformée de France; il fallut que de bons Samaritains vissent panser ses plaies, en se souvenant de la parabole du pharisien et du péager, » n'est-ce pas porter une sentence bien sommaire en un procès singulièrement délicat et complexe? Après tout, ces controverses peu édifiantes, il faut l'avouer, entre Brousson et Merlat, entre Jurieu et l'auteur bien connu de *l'Avis aux réfugiés*, ne constituent qu'un des épisodes du conflit déjà ancien et toujours nouveau entre l'ordre et la liberté dans l'Eglise et dans l'Etat. C'est dire qu'il y avait là en jeu, de côté et d'autre, des questions de conscience sur lesquelles on ne peut, semble-t-il, se prononcer avec assez de réserve, surtout à la distance où nous sommes aujourd'hui de ces hommes et de ces temps-là. Nos sympathies à nous, enfants du XIX^e siècle, sont sans doute acquises d'avance aux généreux esprits qui, en ces jours de crise, osèrent proclamer hautement les droits sacrés de la conscience vis-à-vis de l'autorité, tirant ainsi sous la pression de l'épreuve les conséquences impliquées dans le principe protestant. Mais tout en vouant notre reconnaissante admiration à ces hardis pion-

niers de la liberté religieuse et du libéralisme politique, nous respecterons les scrupules des champions sincères de la subordination aux pouvoirs établis et de la discipline reçue dans l'Eglise. Il serait du reste fort à désirer qu'un homme compétent voulût bien nous doter enfin d'une étude aussi complète que possible sur Pierre Jurieu. Cette vigoureuse personnalité mérite autant et plus que bien d'autres d'être étudiée de près et sous toutes ses faces. On verrait entre autres comment le ministre de Rotterdam fut amené ou plutôt poussé, par le cours des événements, à postuler et à prêcher le droit de résister à l'autorité pour sauvegarder sa religion. Il y a sur ce sujet, dans le second volume de l'*Esprit de M. Arnaud*, à propos des « mouvements du Dauphiné, » des pages fort instructives qui semblent avoir échappé au souvenir ou à l'attention de notre excellent historien.

En terminant, M. Douen nous permettra de lui donner une marque de notre reconnaissance en réunissant ici quelques renseignements de détail glanés dans les registres académiques de Lausanne. Nous regrettons que le laconisme des protocoles ne permette pas de compléter, comme nous le voudrions, l'histoire des relations de Brousson avec l'académie de cette ville et de sa polémique avec le pasteur et professeur Merlat. Il ressort cependant très clairement des *Acta* que Brousson ne s'est pas fait illusion, comme le pense M. Douen (tom. II, pag. 229), en disant qu'il ne fut pas reçu au saint ministère « comme un simple proposant. » Avec l'autorisation de LL. EE, et conformément au préavis des ministres et professeurs de Berne (*daz er nicht solle examiniert werden wie ein Candidatus oder Schueler*), le sénat académique de Lausanne, ayant reconnu pour légitime le ministère extraordinaire que Brousson exerçait depuis plus de quatre ans, se borna à lui demander un sermon d'épreuve et un *colloquium* sur les matières les plus essentielles de la théologie. Après quoi il fut confirmé dans le ministère par l'imposition des mains, et dut signer « le formulaire de la confession helvétique, » le 29 mars (et non le 24) 1694. — Quant à sa polémique avec Merlat (encore un homme de mérite dont la biographie reste à faire), l'académie eut à y intervenir vers le milieu de janvier 1695, ensuite de la publication de la *Défense de Cl. Brousson contre une lettre du 8 sep-*

tembre 1694, écrite de Lausanne, etc. (Douen, tom. II, pag. 410-429) et d'une épître par laquelle il demandait que son adversaire fût appelé à lui faire réparation. Le vénérable *cœtus* déclara, d'une part, qu'il improuvait fort que M. Brousson eût fait imprimer un écrit aussi virulent contre un respectable et grave pasteur et usé ainsi d'une vengeance personnelle. Mais en même temps il signifiait à Merlat qu'il aurait mieux valu ne pas écrire une lettre semblable, et il les exhortait sérieusement l'un et l'autre à faire la paix. Il y eut ensuite, par l'intermédiaire du recteur, un échange de lettres dont nous ignorons le contenu. Dès le mois de mai cette affaire disparaît des *tractanda*.

En novembre 1693, M. *Guibert*, ci-devant pasteur à la Rochelle (cp. Douen, tom. I, pag. 165, note), demande qu'on achète pour la bibliothèque académique les *Critici sacri*. — Le pasteur *Bernard* de Vinsobres (ibid., pag. 165 et suiv.) signe le *consensus* le 6 juillet 1685, avec sept autres ministres exilés, parmi lesquels un *Thomas Bernard*. — Le ministre de La Gacherie (ibid., pag. 217) doit sans doute être identifié avec *Josephus Lagacherius pujolensis Aquitanus*, immatriculé à Lausanne le 13 octobre 1677. — M. Douen fait la remarque que « le nombre des jeunes gens qui, après la révocation, allèrent étudier la théologie à Genève, tandis qu'il y avait hors de France six cents ministres sans emploi, est considérable et prouve qu'on ne croyait pas à la durée de cette effroyable persécution. Il est, ajoute-t-il, également digne de remarque que c'est en cette même année 1688, qui vit rentrer le plus de pasteurs, qu'il y eut le plus d'inscriptions. » (Tom. I, pag. 158, note.) On constate exactement les mêmes faits en consultant l'*Album* du recteur de Lausanne. — L'un de ces étudiants, un nommé *Vallon*, demande en 1697 l'autorisation de subir hors rang les examens pour l'imposition des mains, parce que plusieurs chefs de famille en France réclament son ministère. Après informations prises officieusement à Berne pour savoir si la chose ne serait pas mal vue en haut lieu, le candidat est admis aux épreuves. Mais on ne lui donne pas l'imposition des mains, de peur que, la persécution venant à éclater contre lui dans l'exercice de son ministère, il n'en résulte des désagréments pour le gouvernement de Berne; on se borne à le munir d'un certificat,

quo testimonio eundi apud eum advocantes Gallos, ut ei inter se concionandi munus conferant, plena conceditur libertas. Ne serait-ce pas là un nom à ajouter à ceux des « premiers pasteurs du désert ? »

H. V.

REVUES

ZEITSCHRIFT DES DEUTSCHEN PALÆSTINA-VEREINS

Directeur : M. Herm. Guthe.

Volume II, troisième livraison, 1879.

Nouvelles de la Société. Procès-verbal de l'assemblée générale de Trèves, du 25 septembre 1879. — *Oscar Fraas* : Le soufre dans la vallée du Jourdain. — *Ad. Erman* : Monnaies d'or et d'argent (des années 150 à 325 de l'hégire) trouvées à Jérusalem en 1872 et déposées au cabinet des monnaies à Berlin. — *F. A. Klein* : Notes d'un voyage au pays de Moab en janvier et février 1872. — *Alb. Socin* : Liste alphabétique de localités situées dans le pachalik de Jérusalem. — *H. Guthe* : Les ruines d'Ascalon (avec plan). — Bulletin : Le *Text work* de M. Conder, par A. Socin; et la polémique entre MM. Sepp et Prutz au sujet du lieu de sépulture de Frédéric Barberousse, par Reinh. Röhricht. — Correspondance de Jérusalem. (Découverte, près de Gaza, d'une colossale statue de marbre.)

Quatrième livraison.

Nouvelles de la Société allemande pour l'exploration de la Palestine. — *H. Guthe* : La statue de Gaza. — *Baron von Allen* : Que faut-il entendre par la *ville basse* de Josèphe? — *O. Kersten*, ex-chancelier du consulat allemand à Jérusalem : Pérégrination autour de la mer Morte, au printemps 1874. Avec itinéraires et aperçu des frais. — Communications diverses. — Bulletin bibliographique, par *J. Gildemeister*.

ZEITSCHRIFT FÜR KIRCHENGESCHICHTE

Directeur : M. Brieger.

Troisième livraison, 1879.

W. Gass : Etude sur la symbolique de l'Eglise grecque. — *A. Harnack* : Le fragment de Muratori et l'origine d'un recueil d'écrits apostoliques catholiques. — *Th. Lindner* : Le pape Urbain VI. (Première partie.) — *M. Lenz* : Zwingli et le landgrave Philippe. (Fin.) — *V. Schultze* : Revue des publications relatives à l'archéologie ecclé-